

LA LITTÉRATIE AU VINGT ET UNIÈME SIÈCLE

Josée Le Bouthillier

Avec l'avènement du vingt et unième siècle et le phénomène de la globalisation, on promeut, dans le domaine de l'éducation, l'acquisition d'habiletés dites du vingt et unième siècle. On se considère une société du savoir. Évidemment, l'une des habiletés jugées très importantes dans cette société est la communication quelle soit orale ou écrite. On a vu depuis les dernières décennies une importance accrue mise sur la littératie en langue maternelle et une importance nouvelle sur la littératie en langue seconde (Hyland, 2007). Bien entendu, cette importance s'est reflétée dans la publication d'une pléthore de ressources destinées à enseigner ces habiletés tant prisées. Ces ressources sont souvent présentées comme une panacée aux enseignants débordés de travail. Il n'y a aucun doute qu'enseigner la lecture, l'écriture et l'oral, d'autant plus en langue seconde, représente un défi de taille, surtout si l'on considère le taux d'analphabétisme de notre province. Cela se solde souvent par l'adoption d'une ressource particulière comme programme d'études que certains enseignants suivent religieusement au jour le jour.

Évidemment, il n'y a rien de mal en soit avec les ressources. En fait, beaucoup d'entre elles sont d'excellentes qualités et pourraient certainement contribuer à un enseignement efficace. Néanmoins, le terme clé ici est « contribuer ». Contribuer signifie « aider à » l'atteinte d'un but. En d'autres mots, une ressource fait partie de l'arsenal des enseignants, un outil parmi d'autres dans leur coffre à outils. En aucun moment, celle-ci ne devrait constituer le programme d'études d'une matière donnée, encore moins si cette matière est la littératie.

Dans les programmes d'études d'art du langage du Nouveau-Brunswick, on souligne l'importance d'une approche équilibrée à la littératie. Cette approche sous-entend deux éléments cruciaux : 1. Mettre l'accent sur l'intégration des différentes habiletés langagières et 2. Utiliser des stratégies d'enseignement variées selon les besoins des élèves. Cependant, en encourageant l'emploi de certaines ressources et en n'expliquant pas leurs rôles, le résultat en salle de classe est que les principes de la littératie équilibrée ne sont pas respectés. En fait, l'absence de programmes d'études dans bien des programmes de langue seconde du Nouveau-Brunswick actuellement contribue d'autant plus au problème. Les enseignants, surtout les nouveaux arrivés dans la profession, ont besoin d'une vision et de principes pédagogiques sur lesquels construire leur enseignement. Dans le contexte actuel, leurs options sont limitées. Ils se tournent souvent vers une ressource particulière suggérée par leur district.

La recherche menée dans le domaine de la littératie en langue seconde souligne à maintes et maintes reprises la nécessité d'effectuer des liens entre l'oral et l'écriture et, entre la lecture et l'écriture (Par ex. Grabe, 2001; Weissberg, 2006). En effet, l'apprentissage des différentes habiletés langagières est interrelié. On ne

peut, par exemple, enseigner la lecture en isolation. L'oral et l'écriture soutiennent l'apprentissage de la lecture. Ceci est aussi le cas pour les autres habiletés langagières. Certaines ressources, en fait elles sont l'exception plutôt que la règle, présentent les différentes habiletés langagières dans le contexte de la littératie équilibrée. Même dans ces conditions, il semble problématique qu'une ressource constitue le programme d'études. Néanmoins, toutes choses considérées, à l'heure actuelle cela est le moindre de nos soucis. En ce moment, la situation la plus préoccupante est qu'une ressource visant une habileté particulière comme la lecture devienne « LE » programme d'études en littératie. Il n'y a certes aucun doute que la lecture représente une habileté essentielle en ce qui concerne la littératie et qu'elle doit être enseignée explicitement. En effet, les habiletés en lecture sont l'un des indicateurs les plus importants du succès académique d'un élève (Par ex. Marzano, 2004). Néanmoins, la lecture n'égale pas la littératie, surtout en langue seconde où l'oral doit occuper une place prépondérante. Les enseignants intègrent certainement l'oral dans leur enseignement et, aussi, l'écriture, bien que cette dernière n'occupe pas forcément autant de place qu'elle ne le devrait. « Intégrer » est peut-être un terme mal choisi ici. Oui, les enseignants intègrent, bien sûr, l'oral et l'écrit à leur enseignement, mais, trop souvent, il n'y a aucune intégration de la lecture, de l'oral et de l'écrit. Ces habiletés sont enseignées de façon séparée. On enseigne la lecture, puis on range la lecture pour faire une activité orale n'ayant aucun lien avec les activités de lecture que l'on vient de terminer. Ceci est vrai pour l'écriture. Cette façon d'opérationnaliser l'enseignement de la littératie se fait au détriment du développement des élèves et les empêche d'utiliser leurs acquis dans une habileté langagière pour soutenir leur apprentissage d'une autre habileté langagière.

De plus, même si une ressource est traduite en français, elle ne répond pas nécessairement et, souvent, carrément pas, aux besoins et aux principes pédagogiques de l'enseignement de la langue seconde. Le but premier de la plupart des ressources pédagogiques en littératie sur le marché à l'heure actuelle est de répondre aux besoins et aux principes pédagogiques de l'enseignement de la langue maternelle. En aucun moment, il n'est désirable que ces ressources deviennent le programme d'études d'un programme d'enseignement de la langue seconde.

Les enseignants sont des professionnels. Pour être en mesure d'agir comme tel, ils ont bien sûr besoin de ressources, mais non d'UNE ressource qui joue le rôle d'un programme d'études. Toutes les ressources du monde ne remplaceront jamais un programme d'études de qualité qui fournit une vision très claire du but de l'enseignement; qui présente des résultats d'apprentissage précis et mesurables; et qui décrit les principes théoriques et pédagogiques sur lesquels les enseignants doivent s'appuyer pour permettre à leurs élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage prescrits. Aucune ressource pédagogique, quelle qu'en soit sa qualité, ne peut remplacer le jugement professionnel d'enseignants bien soutenus par leur programme d'études. Une ressource pédagogique en elle-même ne peut répondre aux besoins variés des élèves en matière de littératie, surtout en langue seconde. Le point de départ de l'enseignement doit être l'analyse des besoins des élèves en lien avec un résultat ou des résultats d'apprentissage. Dans leur démarche pédagogique, et cette dernière variera d'un enseignant à l'autre dépendant de la composition de la classe, les enseignants choisiront les pratiques d'enseignement qui seront mieux à même de répondre aux besoins de leurs élèves et qui mèneront ces derniers à réussir; tout

en leur donnant les outils nécessaires pour devenir des apprenants plus autonomes. En dernier lieu, les enseignants consulteront une ou des ressources pédagogiques et adapteront l'activité choisie pour qu'elle corresponde aux besoins de leurs élèves ainsi qu'aux résultats d'apprentissages.

Références

- Grabe, W. (2001). Reading-writing relations: Theoretical Perspectives and Instructional Practices. Dans D.D. Belcher et A.R. Hiverla (Dir.), *Linking Literacies: Perspectives on L2 Reading-Writing Connections*. (p. 15-47). Ann Arbor: University of Michigan Press,
- Hyland, K. (2007). *Second language writing. 4th Edition*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Marzano, R. J. (2004). *Building background knowledge for academic achievement: Research on what works in schools*. Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.
- Weissberg, R. (2006). *Connecting Speaking & Writing in Second Language Writing Instruction*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Biographie

Josée Le Bouthillier est une étudiante de deuxième année au doctorat. Elle s'intéresse à la littérature dans la langue seconde, particulièrement à l'écriture. Josée fait partie de l'équipe de l'Institut de recherche en langues secondes du Canada.